

Burundi : Les questions des droits humains s'invitent à la Conférence de Genève

Human Rights Watch, 26 octobre 2012
 Burundi: Il faut mettre les droits humains au cœur de la Conférence de Genève
 Le gouvernement et les bailleurs de fonds devraient s'engager en faveur de formes durables (Genève, le 26 octobre 2012)
 « Le gouvernement burundais et ses partenaires qui participeront à une conférence sur le développement du Burundi devraient donner la priorité aux questions relatives aux droits humains. Cette conférence, qui se tiendra à Genève les 29 et 30 octobre 2012, réunira, entre autres, des représentants du gouvernement burundais, de gouvernements étrangers et de bailleurs de fonds. » Cette conférence offre une occasion au gouvernement burundais et ses partenaires de prendre des engagements concrets en faveur de la protection des droits humains et de se mettre d'accord sur leur mise en œuvre, a déclaré Daniel Bekele, directeur de la division Afrique à Human Rights Watch. La conférence se déroule dans le cadre du deuxième Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II) du Burundi, couvrant la période 2012-2016 et préparé en consultation avec les partenaires de développement et les autres parties prenantes. Il définit des engagements du gouvernement burundais en faveur des droits humains, tels que le renforcement de l'état de droit, la consolidation de la bonne gouvernance, le renforcement de l'indépendance de la magistrature et la garantie d'une justice pour tous. Ce document stratégique affirme en outre que les violations des droits humains comme les tortures, les assassinats et les viols doivent cesser sans délai. Dans un document de travail de sept pages adressé aux participants à la conférence, Human Rights Watch met en relief un certain nombre de développements positifs survenus récemment au Burundi, mais aussi des causes persistantes de préoccupation relatives, notamment, aux assassinats politiques, aux menaces pesant contre les militants de la société civile et les journalistes, et au processus de justice transitionnelle. Ce document contient des recommandations au gouvernement burundais, ainsi qu'aux gouvernements étrangers et aux bailleurs de fonds du Burundi. L'impunité des auteurs des violences politiques de 2010 et 2011 demeure un grave problème, a déclaré Human Rights Watch. La violence politique a diminué en 2012 mais dans la grande majorité des cas, les personnes responsables de ces violences n'ont pas été traduites en justice. Une commission d'enquête mise sur pied par le Procureur général de la République en juin a permis d'effectuer un petit nombre d'arrestations, mais il reste encore beaucoup à faire. La société civile burundaise est très active et les médias y sont indépendants, mais les organisations de la société civile et les journalistes sont souvent victimes de menaces et d'actes d'intimidation de la part de responsables du gouvernement et des services de renseignement. Certains projets de loi actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale sur la presse et les unions publiques comportent également des menaces pour l'exercice des libertés d'expression et de rassemblement. Les bailleurs de fonds participant à la conférence de Genève devraient exhorter le gouvernement burundais à mettre fin à l'impunité en s'assurant que les personnes responsables d'assassinats politiques et d'autres violations des droits humains soient identifiées et poursuivies en justice. Ils devraient également demander que les projets de loi sur la presse et sur les unions publiques soient amendés afin que ces lois ne puissent pas être utilisées pour imposer des restrictions aux libertés fondamentales. Le gouvernement burundais devrait cesser d'intimider ou de faire obstacle au travail des militants et des journalistes et il devrait amender les projets de loi pour les débarrasser de formules vagues susceptibles d'ouvrir la voie à des poursuites judiciaires abusives. « Le gouvernement burundais a promis à plusieurs reprises de mettre un terme aux violations des droits humains, mais il y a un gouffre entre rhétorique et réalité, » a conclu Daniel Bekele. « Le Burundi a enregistré des progrès dans certains domaines mais ces progrès sont remis en cause par la persistance d'abus, en particulier par l'absence de justice. » Lire l'intégralité du Document de travail